



ÉCOLE SAINT-LOUIS

- 8 classes (PS, MS, GS CP,CP, CE1-CE2, CE1/CE2, CM1 et CM2)
- 191 enfants
- 10 enseignants (dont une enseignante spécialisée)
- 3 aides maternelles
- un intervenant en en chant choral
- 5 catéchistes
- un agent de service
- deux associations de parents : l'Apel et l'Ogec
- activités aquatiques de la GS au CM2, à la piscine de Saint Philbert de Grandlieu
- l'enseignement des langues vivantes en cycle 2 et cycle 3
- spectacle en collaboration avec Musique de Danse de Loire –Atlantique
- animations dans l'école : Matinée de l'Avent, fête de printemps, fête du projet, Kermesse, matinée d'accueil...



Année 2020-2021

Informations pratiques

Ecole SAINT LOUIS 7 rue Alfred LALLIE 44310 SAINT COLOMBAN

Tel : 02 40 05 89 53 mail : ecole.saint.louis@wanadoo.fr

Site : saintcolomban-saintlouis.fr

1. Horaires de l'école

Matin			Après-midi		
Ouverture de l'école	début de la classe	sortie	Ouverture de l'école	début de la classe	sortie
08h30	08H40	12H10	13h25	13H35	16H15

Pas de classe le mercredi

2. Activités pédagogiques Complémentaires

Suite aux réformes de juin 2008, l'école propose aux élèves 36h annuelles de soutien pédagogique.

Après réflexion de l'équipe pédagogique et consultation des parents, ces heures se déroulent actuellement le mardi de 16h15 à 17h15.

3. Frais de scolarité

Ils comprennent la scolarité pour les 10 mois d'école. 1^{er} enfant : 205 €, 2^{ème} enfant : 205 €, 3^{ème} enfant : 195€.

Assurance scolaire de l'école obligatoire : responsabilité civile et individuelle accident (AVIVA) : 6.90€

4. Restaurant scolaire et accueil péri-scolaire

5.

La restauration est municipale : veillez à vous renseigner auprès de la mairie.

Une convention a été signée entre la municipalité et l'Ogec de l'école. Celle-ci précise que de 12h10 à 13h35, les enfants demi-pensionnaires sont sous la responsabilité du personnel municipal. Un accueil périscolaire est à votre service (Place de l'Europe) (02.28.00.11.78).

6. Contact

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Mr LANDAIS, directeur, le lundi toute la journée. Ou bien laissez un message sur le répondeur téléphonique avec vos coordonnées.



Le projet d'école : 2016/17-2019/20

1. Le projet de l'école est élaboré pour 3 ans.
2. Il précise les actions concrètes qui font vivre le projet éducatif.
3. Après analyse des besoins des élèves, nous avons défini 3 axes de travail prioritaires :

Maîtrise du langage :

Développer et améliorer la compréhension à l'oral et à l'écrit

Vivre ensemble, Enseignement Moral et Civique :

Aider l'enfant à devenir élève et citoyen en développant sa coopération

Enseignement artistique et culturel :

Développer les connaissances artistiques, culturelles et littéraires

→ **Thème de l'année 2019/2020 : grandir avec nos différences.**

Nous proposerons donc des animations pédagogiques au service de ces 3 objectifs*:

- parrainage
- rencontre et critique de différentes œuvres
- découverte de différents spectacles
- rencontre avec des artistes
- conseil de délégués
- cahier des arts



Particularités d'une école catholique

1. Pour les élèves

Les programmes enseignés sont ceux définis par l'Education Nationale.

Une heure supplémentaire proposée à tous les élèves (15 minutes par jour) afin de développer le caractère propre de l'enseignement catholique, de l'établissement, l'éveil religieux.

En quoi cela consiste t-il ?

De la PS au CP, il s'agit de sensibiliser les enfants aux grandes fêtes religieuses comme Noël ou Pâques, d'en expliquer le sens et les symboles.

Du CE1 au CM2, les enfants et leurs parents doivent faire un choix entre :

Catéchèse : préparation à la communion qui nécessite un engagement de foi, animée par des catéchistes bénévoles.

Culture chrétienne : découverte de la religion chrétienne, comment elle a marqué l'histoire, l'art, la littérature, découverte des autres religions. Il s'agit de connaissances dispensées par des enseignants.

Toute la communauté éducative prépare, avec les enfants, une célébration de l'Avent, célébrée à l'Eglise.

L'école fait le lien entre la paroisse Saint Philibert - Saint Jacques et les familles.

2. Pour les parents :

La gestion financière de l'établissement, la gestion du personnel (aide maternelle et agent de service), la gestion des travaux et des rénovations sont assumées par l'association bénévole de parents : l'OGEC, en étroite collaboration avec le chef d'établissement. Il est important que chacun s'investisse, à un moment ou à un autre, pour faire vivre l'école

Nous souhaitons une école conviviale au sein de laquelle chaque personne trouve sa place et se sente bien.